

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0526 du 21/01/2021

Arrêté du 11 janvier 2021

ARRETE PORTANT REINTEGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe.

Date d'application : 01/04/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE



ARRÊTÉ

portant réintégration d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

Article premier : L'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, hors classe, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
Jean-Claude	CAPRON	811067	Position normale d'activité AGROPARIS - TECH	DDFiP des Hauts-de-Seine Emploi administratif	01/04/2021

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 11 JANVIER 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756